

Chassieu ma ville le mag

Numéro 44
juillet 2023



1^{RE} EN FRANCE
LA VILLE INNOVE POUR L'INVENTAIRE
DE SON PATRIMOINE ARBORÉ // P.18

NOUVEAU
PASS' LOISIRS JEUNES : LA VILLE VOUS AIDE
À VOUS INSCRIRE À UNE ASSOCIATION // P. 21

FESTIVITÉS
DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS
DE L'ÉTÉ // PP. 22, 24 & 25

Chassieu^{fr}

Vos questions

Vous êtes nombreux à nous faire parvenir vos questions tout au long de l'année. *Chassieu ma Ville* vous fait profiter des réponses qui vous sont apportées personnellement sur les sujets qui intéressent le plus grand nombre.



? Je prévois de déménager durant l'été. Quelles sont les démarches à effectuer pour stationner mon camion devant l'immeuble ?

Afin de réserver des emplacements de stationnement pour votre véhicule lors d'un emménagement ou un déménagement, il est nécessaire de compléter le formulaire en ligne sur

le site internet de la ville 15 jours avant minimum. Vous devrez indiquer dans le formulaire le jour, les horaires, le lieu exact, ainsi que le métrage du véhicule concerné. Votre demande sera alors étudiée et un arrêté d'autorisation de stationner vous sera délivré.

»»» www.chassieu.fr (démarches en ligne)



? Cet été, je souhaite réaliser des travaux d'extension de ma maison. Où puis-je effectuer ma demande d'autorisation d'urbanisme ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être réalisées sous format papier ou dématérialisé. Vous avez la possibilité de déposer votre projet directement

auprès du Service urbanisme situé au Centre technique municipal (27 chemin de l'Afrique) ou sur la plateforme Toodego.

La Ville a également mis en place une *Charte du bien construire*, véritable outil de dialogue pour maîtriser la qualité des constructions et leur intégration dans l'environnement. Renseignez-vous !

»»» **Plus d'infos :** <https://urbanisme.toodego.com> et www.chassieu.fr



? Que puis-je faire en cas de bruit de voisinage de jour comme de nuit ?

Le bruit peut vite devenir insupportable si ce dernier est fait de manière répétée. C'est pourquoi il est demandé à chacun de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

À Chassieu, les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Les travaux agricoles et les chantiers, publics ou privés, sont quant à eux interdits s'ils sont sources de bruit, du lundi au samedi avant 7 h et après 20 h, les dimanches et les jours fériés.

Micro-trottoir

La refonte du site internet de la Ville a tout juste un an ! Pouvez-vous nous dire quelle en est votre utilisation ?



Je trouve que le site est très pratique. Je le consulte surtout pour connaître les horaires des infrastructures de la ville. Généralement, je trouve rapidement

les informations que je cherche, il est bien fait !

Ludivine



J'utilise régulièrement le site pour effectuer mes démarches en ligne comme les inscriptions de mes enfants à la cantine ou aux activités périscolaires par

exemple. C'est très pratique !

Sandrine



Je suis allé sur le site pour refaire mon passeport. Je trouve que la nouvelle ergonomie est assez intuitive. On retrouve facilement toutes les rubriques

pour des démarches administratives. L'annuaire des associations est aussi très utile pour prendre contact pour les activités des enfants la saison prochaine !

David

»»» Vous aussi, donnez votre avis sur le site Internet de la Ville. Répondez à un petit questionnaire, en scannant ce QR code :



Le mot du Maire

Une gestion financière saine

Élu en 2014, je devais relever le défi du changement et faire prendre à notre commune le virage de l'innovation et de la modernité tant attendu.

Ainsi, plus de 32 millions d'euros d'investissement ont été réalisés entre 2015 et 2022, avec des travaux de grande ampleur comme le parc Joly, la création de la halle Coponat, le parc Pergaud, l'extension de la crèche, la création de l'Espace Jeunes, les préaux des écoles des Tarentelles et Pradel, la salle de baby-gym au Raquin, les vestiaires et l'extérieur du complexe sportif Tisserand, le terrain synthétique, les aires de jeux et crossfit.

On peut aussi rajouter la réfection des rues de la République, Louis-Pergaud, Louis-Armand, Louis-Blériot, des Frères Montgolfier, des Sports et l'installation de la vidéosurveillance.

Le relamping en led des installations municipales, des parkings, des terrains de sports et des rues a commencé dès 2016.

Toutes ces réalisations n'ont pu aboutir que grâce à une excellente gestion financière avec la mise en place de dispositifs d'économies, de révision des marchés publics, la mutualisation du personnel et la recherche de subventions.

Investir pour l'avenir

Toutes nos équipes techniques sont en ordre de marche pour rattraper les effets des crises successives. Ainsi, les grands projets du mandat sont lancés : la réhabilitation de l'intérieur du complexe sportif Tisserand,

la végétalisation de l'Agora et la rénovation du Conservatoire, l'isolation des écoles du Châtenay et des Tarentelles, la reprise de la toiture du Karavan théâtre, la transformation des trois restaurants scolaires, la continuité de la vidéosurveillance et vidéooverbalisation.

Pour cette deuxième partie du mandat, près de 20 millions d'euros seront engagés d'une manière vertueuse et nécessaire, dont près de 60 % affectés à la transition et à la rénovation énergétiques.

Aider les jeunes

À l'heure où certains maires augmentent les impôts ou suppriment des services publics, j'ai fait le choix, avec le groupe majoritaire, de poursuivre notre politique en faveur de la population en maintenant tous les accueils municipaux et en accélérant nos investissements.

Pour la rentrée de septembre, un Pass' loisirs jeunes a été créé afin de soutenir les jeunes de 3 à 15 ans souhaitant s'inscrire à une activité culturelle ou sportive. La Ville prendra en charge de 50 % à 80 % du montant de la cotisation sur les six premières tranches du quotient familial.

Notre détermination est intacte. Soyez-en assurés. Bel été à tous !

Votre Maire
Jean-Jacques Sellès

Ma ville ⁴
en images

Le dossier ⁷

Ma ville ¹³
et la
Métropole

Ma ville ¹⁴
en actions

L'agenda ²⁵

Ma ville ²⁶
a du talent

N°44
Tirage : 4 800 exemplaires
ISSN : 1-279-6751
Directeur de la publication : Jean-Jacques Sellès
Rédactrice en chef : Isabelle Aurionnaux
Rédaction : Alexandra Collomb, Angélique Morneau
Mise en page : F. Dubouchet - IC&K
Ressources iconographiques : Ville de Chassieu, Adobe Stock, D. Chaussende, Comité des fêtes, B. Adilon, S. Carron, B. Tocaben, Little Shao The Noun Project (F. Begum, G. Cresnar, Iconathon, KonKapp, Mindworld, Monkik, Smalllike, N. Tatah, A. Was), DR.
Impression : Nouvelle imprimerie Delta
Contact : Direction de la Communication de la Ville de Chassieu - 04 72 05 44 00
E-mail : communication@chassieu.fr

PEFC 10-31-1409 / Certifié PEFC

IMPRIM'VERT®



Commémoration du 8 Mai

À l'occasion du 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le Maire, Jean-Jacques Sellès, accompagné de la députée de la circonscription, Sarah Tanzilli, ont rendu hommage aux victimes de la guerre. Quatre médailles ont été remises à des anciens combattants. Quant à la traditionnelle collecte pour le Bleuets de France, organisée par le Conseil municipal des enfants, celle-ci a rapporté plus de 1000 €.



Bien manger

pour prévenir les risques de cancer

Boulghour, riz, pois chiches... certains aliments permettraient de réduire le développement de certains cancers. C'est ce que les participants à l'atelier organisé par le Centre communal d'action sociale ont pu découvrir avec la représentante de la Ligue contre le cancer. Cet atelier a aussi été l'occasion d'échanger sur certaines idées reçues en matière d'alimentation.



Raymond Joye promu officier dans l'Ordre des Palmes académiques

Raymond Joye, maire honoraire de Chassieu (2^e à gauche), a été promu officier dans l'Ordre des Palmes académiques par Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette distinction vient concrétiser l'engagement de cet illustre Chasseland dans de nombreux domaines de l'éducation, de la vie civile et militaire, conformément à la devise de l'Ordre : servir et partager.



Uniday : non à la discrimination !

Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à Uniday, une grande fête organisée par le Service enfance jeunesse dans le cadre du partenariat de la Ville avec l'Unicef. Cette année, c'est le droit à la non-discrimination qui était célébré. Les enfants ont pu découvrir la différence à travers des jeux et des ateliers ludiques organisés le matin à l'école Pergaud et l'après-midi dans les espaces extérieurs du Centre nautique. La journée s'est terminée par une joyeuse chorégraphie.



Les artistes chasselands au rendez-vous

Sculptures, peintures, santons, dessins, patchworks... il y en avait pour tous les goûts à l'occasion du Printemps des artistes organisé sur la place Coponat par le Comité des fêtes. Les exposants étaient réunis pour vous faire découvrir et partager leur passion, le tout dans une ambiance musicale assurée par l'équipe du Comité des fêtes.



Des collégiens auprès des seniors

Les cadets de la sécurité civile du collège Léonard-de-Vinci se sont rendus aux Roses trémières pour échanger avec les seniors. Accompagnés de leur professeur, Nicolas Chevret, et des membres du Conseil des sages, ils ont parlé ensemble de la prévention des chutes mais également des bons gestes à adopter pour les éviter. Un beau moment de complicité et de convivialité.



Le Petit Prince par les grands élèves

Dessine-moi un mouton... ou plutôt chante-moi une chanson ! Les grands élèves du Conservatoire ont rendu hommage au *Petit Prince* lors d'un concert-événement au Karavan théâtre. Mis en musique, raconté et dansé par les musiciens et danseuses, le spectacle était illustré par des images générées par intelligence artificielle. Une soirée qui a ravi le public !



École du Châtenay : inauguration du jardin et du composteur

Les parents d'élèves du groupe scolaire du Châtenay ont pu découvrir la plateforme de compostage ainsi que les jardins potagers de l'école lors d'un temps d'échanges convivial en présence du Maire Jean-Jacques Sellès et de Martine lung, adjointe à l'éducation et à la jeunesse. Les quatre groupes scolaires en sont dotés, ce qui permet de réduire les déchets issus de la restauration et de sensibiliser les enfants à l'environnement.



3/06



JUIN



On a dansé à la Fête de l'Agora

C'était une première ! Cette année, les amateurs de danse n'ont pas été en reste. Le bal chorégraphié emmené par Denis Plassard, figure incontournable de la danse à Lyon, a réuni de nombreux participants venus danser au rythme de la musique. Et toute la journée, des animations étaient proposées pour le plaisir de tous : braderie de livres, concerts, ateliers, jeux géants, découverte de la danse, déguisement...

Juin en musique

La musique a été fêtée de belle manière en juin ! Les élèves du Conservatoire ont lancé les festivités avec un prélude le 19 juin et plusieurs concerts acoustiques à l'Espace Pierre-Poivre le 21. Le même jour, ils ont investi la place Coponat pour une scène amplifiée, partagée avec deux groupes de C'Music live. Ce mois dédié à la musique s'est terminé avec la Semaine 26, un festival de musiques actuelles. Une belle programmation pour entrer dans l'été !

1^{er}
Karavan



5/05
6/05



Les raisins
de la colère

28/04



Les (pas tant)
petits carquois
(de conserve)

12/05



Lancement
de saison
23 - 24

30/05

Festival Sous le soleil des mots

Le dossier

Culture : une offre de qualité, diversifiée et accessible

Les élus souhaitent que le plus grand nombre de Chasselandais ait accès à la culture. Cela se traduit par la mise en place d'une politique autour de cinq axes forts : proposer aux habitants une offre diversifiée, de qualité et accessible à tous, développer les actions artistiques et culturelles dans les établissements scolaires, renforcer les actions culturelles transversales dans les services de la Ville, soutenir les initiatives des associations, sans oublier de conforter, à l'échelle de la Métropole, le rayonnement du Karavan théâtre et de l'Espace Pierre-Poivre.



Toute l'équipe de la Direction des affaires culturelles avec un objet représentant leur fonction.



« Une politique culturelle destinée au plus grand nombre »

Stéphane Dante, adjoint à la culture, à la communication, aux systèmes d'informations et aux archives municipales détaille la politique culturelle mise en place et les projets en cours.

Comment décririez-vous la politique culturelle de la Ville ?

Je souhaite qu'elle s'adresse à tous les Chasselandais, qu'elle soit ouverte sur la ville et accessible aux plus grand nombre, notamment les plus jeunes. Il est pour nous essentiel que chaque enfant, chaque année, participe à des animations ou des séances de découverte du monde culturel. Nous avons donc développé les actions auprès des scolaires, en lien avec les équipes enseignantes. Pour la rentrée, cette offre sera structurée en un parcours culturel pluridisciplinaire.

Chassieu est doté d'équipements structurants en matière culturelle, comment souhaitez-vous les voir évoluer ?

Nous avons la chance d'avoir des équipements exceptionnels. Aujourd'hui, nous réalisons des actions pour décloisonner les structures et mélanger les publics. On peut venir au Karavan théâtre pour voir un spectacle professionnel, ceux du Conservatoire, d'une association locale ou des écoles. Le bâtiment est ouvert à tous !

Nous avons aussi travaillé sur les projets d'établissements. D'abord celui de la Médiathèque-Ludothèque qui a permis une harmonisation des horaires pour mieux répondre aux demandes des habitants. Nous avons aussi rendu le prêt

de documents illimité. Actuellement, la réflexion est menée sur l'automatisation du prêt. À terme, nous souhaitons que les médiathécaires soient davantage au contact des habitants pour les conseiller et organiser des actions.

Et pour le Conservatoire ?

Son nouveau projet d'établissement est en cours d'écriture. Là aussi, une nouvelle dynamique est enclenchée et nous allons la formaliser. Nous souhaitons que le Conservatoire s'ouvre à tous les publics et à toutes les disciplines, qu'il rayonne dans tout Chassieu et au-delà. Il doit aussi être un lieu de rencontres et d'échanges pour toutes les générations.

Les investissements prioritaires

« Nous souhaitons que l'Espace Pierre-Poivre soit un véritable lieu de rencontre », explique Stéphane Dante. Dans ce but, des études sont en cours pour réaménager l'Agora et la transformer en un lieu plus agréable et convivial, quelle que soit la saison.

Autre priorité : le Karavan. « Nous avons programmé, cette année, des travaux de toiture. »



Du mouvement dans les équipements

Plusieurs actions ont été réalisées par l'équipe municipale afin de permettre aux Chasselandais de profiter pleinement des équipements-phares que sont le Karavan théâtre, le Conservatoire de musique et danse et la Médiathèque-Ludothèque. Et ce n'est pas fini ! Plusieurs projets sont en cours afin de poursuivre cette dynamique.



Karavan théâtre



Médiathèque-Ludothèque



Conservatoire de musique et danse

Déjà fait

- Maintien de son identité forte.
- Poursuite d'une saison diversifiée mêlant danse, théâtre, musique, cirque... pour tous les publics.
- Poursuite des actions de médiation pour les scolaires.
- Mise en place de la vente d'abonnement en ligne et de cartes cadeaux.
- Ouverture du bâtiment à tous.

À venir

- Travaux pour améliorer le confort.
- Développement du nombre de résidence d'artistes.

Déjà fait :

- Définition d'un nouveau projet culturel d'établissement.
- Harmonisation des horaires de la Médiathèque et de la Ludothèque pour plus de lisibilité et répondre aux besoins des habitants.
- Prêt de documents illimité.

En cours :

- Changement du site Internet et du système informatique.

À venir :

- Réaménagement de l'accueil.
- Mise en place d'une puce RIFD sur les documents pour automatiser les prêts.

Déjà fait :

- Développement de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles.

En cours :

- Rédaction du nouveau projet d'établissement autour de l'ouverture à tous les publics et à plus de disciplines.
- Diversification de l'offre avec de nouvelles activités : découverte musique et danse, parcours découverte instrumentale et batucada (percussions brésiliennes).

Espace Pierre-Poivre

En cours :

- Études pour le réaménagement de l'Agora, travaux en 2024.

Archives

En cours :

- Diagnostic pour la mise en place d'un SAE (Système d'archivage électronique).



Un mot d'ordre : décloisonner !

« La culture doit ouvrir le débat, encourager les échanges et être liée à toutes les politiques de la ville », analyse Marie Besné, directrice des affaires culturelles de la Ville, avant de citer pour exemple l'éducation, le développement durable ou le numérique. « Nous pouvons rebondir sur beaucoup de sujets et être ressource. »

L'équipe est aussi force de proposition lors des événements organisés par les autres services municipaux. Ainsi, l'Atelier couture a apporté son expertise lors de la Quinzaine de l'environnement avec un atelier de transformation d'emballages de café en sac (photo) et sera à nouveau associé à l'événement cette année. Chaque année, la Direction des affaires culturelles se mobilise lors de la Semaine de la petite enfance avec des temps forts à la Médiathèque-Ludothèque et au Conservatoire.



Lors d'une intervention danse de Laurence Richez à l'école des Tarentelles.

L'éducation artistique se développe dans les écoles

Les élus souhaitent que chaque petit Chasseland puisse avoir accès à la culture, directement dans son école. En 2022, cette politique s'est accentuée. Pour la rentrée 2023, l'offre continue de se structurer. En collaboration avec les enseignants, les enfants se voient proposer un véritable parcours culturel.

En 2022/2023

Mise en œuvre d'**1 référent de l'éducation artistique et culturelle** : il coordonne la présence du Conservatoire et intervient dans les écoles.



Augmentation du nombre d'interventions

1 intervention minimum du Conservatoire pour chaque élève

Développement de cycles de 6 à 7 séances de musique et danse

Mise en place d'une saison jeune public par le Conservatoire (6 spectacles, 1 journée pour découvrir les lieux, les instruments et la danse)



Ateliers pour découvrir la danse



Découverte d'albums, rencontres d'auteurs... à la Médiathèque-Ludothèque



Spectacles réservés au Karavan théâtre



Chorales dans chaque groupe scolaire

Nouveautés rentrée 2023

> 1 véritable parcours culturel avec un fil conducteur

> 1 parcours qui peut se décliner dans les 3 structures municipales : spectacle Karavan théâtre, bain sonore Conservatoire, découverte d'un album Médiathèque

> 1 inscription en ligne facilitée pour les enseignants



« La Ville de Chassieu a toujours proposé des projets riches et diversifiés aux écoles : spectacles au Karavan, projection de film, séances à la Médiathèque-Ludothèque. Tout cela contribue à construire le projet d'éducation artistique et culturelle des élèves. Ils apprennent à devenir spectateurs, s'approprient des techniques en arts plastiques, découvrent des lectures... »

Cette année, ils ont pu bénéficier du professionnalisme de David Bruley lors de séances de percussions corporelles ou de Laurence Richez pour une séquence de danse. Les élèves ont aussi assisté à des représentations musicales au Conservatoire et certains ont participé à un parcours sensoriel. Quelle chance pour nos élèves ! »

Fabienne Desmoulins, directrice de l'école élémentaire du Châtenay



Le Karavan théâtre fait rayonner Chassieu !

Les équipements culturels de la Ville font connaître Chassieu bien au-delà de ses frontières. L'offre proposée séduit aussi les habitants des communes limitrophes. Des partenariats se nouent également avec d'autres structures. Exemples au Karavan théâtre.

Pour la saison 22-23 qui vient de s'achever, le Karavan théâtre a, comme à son habitude fait le plein, avec un taux de remplissage de 85,6 %. Avec l'accueil régulier de têtes d'affiche, comme la chanteuse Olivia Ruiz, la comédienne Clémentine Célarié ou l'humoriste Virginie Hocq la saison passée, le Karavan rayonne dans tout l'Est lyonnais. La preuve, 46 % des spectateurs de la saison dernière n'habitent pas à Chassieu.

Les abonnements extérieurs représentent, eux, 17 % de la vente d'abonnements totale.

Résidences

L'accueil d'artistes en résidences permet également de faire connaître le théâtre. C'est à ce moment-là que les artistes conçoivent ou finalisent leur spectacle. L'an passé, la compagnie Intersignes

a posé ses valises à Chassieu pour l'écriture de son spectacle *Monsieur Paul*. S'inspirant de la vie du pape de la gastronomie Paul Bocuse, il a ensuite été joué dans plusieurs théâtres de la Métropole et a été plébiscité par le public et les médias. Cette dynamique va se poursuivre avec l'accueil de deux à trois résidences par an, afin de soutenir les artistes et faire connaître encore davantage le Karavan.



Devenez une pop star... même si vous ne savez pas chanter !

Vous aimez chanter sous la douche ? Alors le projet *We can be heroes* est fait pour vous !

La Ville de Chassieu est de nouveau associée à un projet qui se déroule à l'échelle du territoire Porte des Alpes (Chassieu, Mions, Saint-Priest et Bron). Après la résidence en territoire avec la Duck-Billed company, qui a permis à de nombreux Chasselands de découvrir la danse et le monde de la création, ce nouveau projet avec la compagnie Groupe en fonction permet à des volontaires de se mettre en scène lors de play-back. Intégrez un groupe de 25 personnes, travaillez la mise en scène et les paroles au cours de quatre ateliers, avant un grand spectacle le 31 août, place Curial à Bron et le 15 septembre, au théâtre Théo-Argence de Saint-Priest.

»»» Inscriptions obligatoires avant le 16 juillet : directionculture@chassieu.fr



Soutenir les associations locales

Les associations chasselandes sont très créatives et les élus souhaitent accompagner le plus possible cette dynamique.

La Ville soutient les initiatives des associations. Cela se traduit par une mise à disposition de matériels et d'instruments et bien sûr de salles. Parmi les rendez-vous incontournables, Les Théâtrales et Les Musicales s'invitent au Karavan théâtre à tour de rôle avec le soutien de la Ville.

Autre acteur dynamique de la scène locale : C'Music live. Leur live du samedi

s'inscrit désormais dans une programmation commune avec celle de la Ville, baptisée « Scène locale ». Ce rendez-vous se déroule plusieurs samedis par mois à 17 h. Selon les semaines, C'Music live, les élèves du Conservatoire et les propositions de la Médiathèque sont au centre de la scène. L'association a pu aussi compter sur le soutien de la Ville pour son spectacle sur David Bowie, *Station to station* (photo). Outre la mise à disposition de la salle et d'instruments, l'Atelier couture a apporté son expertise pour certains costumes.

Prochain grand rendez-vous culturel associatif, celui organisé par Aramthe le 2 février 2024. La Journée du comédien et l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur se tiendront à Chassieu. Plus de 100 personnes sont attendues pour ces deux rendez-vous incontournables.



Conservatoire : de Tony Garnier à Carmina Burana

Le Conservatoire de musique et de danse noue régulièrement des partenariats qui concourent au rayonnement de l'équipement. Pour ne citer que les derniers en date, les élèves ont interprété un concert-lecture itinérant lors de la Nuit des musées au Musée urbain Tony-Garnier de Lyon. « C'est une belle vitrine pour nous, réagit Nicolas Crosio le directeur. Cela sort de l'ordinaire. Nous continuons à réfléchir pour perpétuer ce type d'échanges. »

Et des échanges, le Conservatoire en a également noués avec ses homologues de l'Est lyonnais (Genas, Meyzieu, Saint-Priest...) ou avec des ensembles locaux. Par exemple, les élèves ont participé à deux concerts exceptionnels à Bron, fin juin. Ils ont interprété *Carmina Burana* avec les chœurs Résonance, La Pastourelle et Variations.



Une Médiathèque-Ludothèque 2.0

La Médiathèque-Ludothèque est depuis longtemps connue pour son fonds de jeux de société et de jeux vidéo. Elle est un véritable pôle ressources en la matière dans l'Est lyonnais.

En parallèle, elle développe une offre de fab lab (laboratoire de fabrication autour de la technologie et du numérique). Ainsi, le succès de l'imprimante 3D et de la découpeuse vinyle ne se dément pas. Cette année, est venue s'ajouter une brodeuse numérique. Il est possible de se familiariser avec cet outil lors d'ateliers encadrés.

Enfin, la Médiathèque-Ludothèque noue des partenariats avec d'autres structures ou festivals. Par exemple, dans le cadre de Quais du Polar, elle a eu la chance d'accueillir l'un des auteurs préférés des Français : Franck Thilliez.



50 ans pour l'Atelier couture !

La renommée de l'Atelier couture, qui a fêté ses 50 ans l'an passé, est bien établie ! Pour l'occasion, un livre retraçant les actions réalisées depuis son ouverture a été édité par la Ville. L'Atelier organise aussi régulièrement des défilés ou le Printemps des couturières. Enfin, il accueille aussi des stagiaires, qui viennent se former auprès de l'équipe.

» Retrouvez le livre à la Médiathèque-Ludothèque

Un avion 100 % électrique à l'aéroport de Lyon-Bron



Mercredi 24 mai, le premier avion 100 % électrique Pipistrel Velis Electro s'est posé sur l'aéroport de Lyon-Bron. Annie Lornage, adjointe aux commerces de proximité et aux relations avec les aéroports de Lyon de la Ville de Chassieu, était présente ainsi que des représentants du monde de l'aéronautique et des élus.

Véritable levier d'actions de la Charte pour l'environnement 2022 - 2027 de l'aéroport Lyon-Bron signée en mai 2022, le Pipistrel n'émet pas de CO₂ et permet un vol presque silencieux avec seulement le bruit de l'hélice audible. Ce biplace sera mis à disposition des écoles de pilotage.



« La Ville de Chassieu a engagé une politique environnementale

ambitieuse. Dans ce cadre, nous avons contribué, avec l'aéroport, les associations de riverains et les villes concernées, à l'élaboration et à la révision de la charte pour l'environnement de l'aéroport, l'une des plus abouties de France.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec l'arrivée de ce premier avion électrique sur le site de l'aéroport de Lyon-Bron. Une initiative que nous avons soutenue, car elle contribue à réduire les nuisances sonores et environnementales, et à améliorer la qualité de vie des riverains, tout en assurant le développement de l'aéroport dans le cadre de sa mission de service public. »

Annie Lornage,
adjointe aux commerces de proximité et
aux relations avec les aéroports de Lyon



Le maire de Chassieu Jean-Jacques Sellès (2^e à droite) entouré d'Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin et vice-présidente de la Métropole à l'égalité des territoires, Claude Cohen (maire de Mions), Bruno Bernard, président de la Métropole, Gilles Gascon (maire de Saint-Priest) et Jérémie Bréaud (maire de Bron).

CTM porte des Alpes : signature du projet de territoire

Mardi 25 avril, les quatre élus de la Conférence territoriale des maires (CTM) Porte des Alpes étaient réunis à Saint-Priest pour signer leur projet de territoire, élaboré dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain de la Métropole de Lyon.

Ce pacte a pour objectif de financer des projets au service des habitants. À Chassieu, deux projets seront financés : les requalifications de la rue des Sports et de l'Agora.



Place aux poussettes !

Fin juillet, un abri pouvant accueillir quatre poussettes sera installé devant le hall d'entrée du Relais petite enfance, ce qui permettra de désencombrer le hall. Les familles et les assistants maternels gagneront ainsi en confort pour déposer les enfants.



Joly toilettes !

Les usagers du parc Joly vont enfin pouvoir profiter pleinement de cet espace puisque, courant mai, des toilettes automatiques ont été installées à l'entrée située rue du Maréchal-Lyautey. Il ne manquait plus que cela !



Nouvelle peinture pour la salle des fêtes

Cet été, des travaux de rafraîchissement sont prévus à la salle des fêtes. La peinture des murs intérieurs sera refaite et des mains courantes pour accéder à la scène seront installées pour améliorer la sécurité et le confort. Les travaux sont prévus du 17 juillet au 4 août. La salle ne sera pas accessible pendant cette période.



Démolition d'un bâtiment devenu dangereux

Pour des raisons de sécurité, l'ancienne Maison des enfants, située en face de la mairie, a été démolie. Ce bâtiment inoccupé présentait des défaillances de structure et menaçait de s'effondrer. Les travaux de déconstruction, qui ont duré trois semaines, auront permis de recycler la plupart des matériaux. Tout n'est pas perdu !



Les travaux de l'été, en vrac

À l'école primaire du **Châtenay**, la peinture des parties communes sera complètement refaite.

À l'école **Pergaud**, ce sont les jeux situés dans les cours de récréation qui seront repeints pour être plus visibles.

Au **Conservatoire**, le parquet d'une des salles de danse va être complètement repris (ponçage et vitrification).

À la **Médiathèque-Ludothèque**, l'accueil va être rénové avec la remise en peinture des murs et la reprise du sol.



Les élus à la rencontre des commerçants

Le maire de Chassieu Jean-Jacques Sellès a pris contact avec tous les commerçants de la ville. L'objectif est d'aller à leur rencontre et d'échanger avec eux sur leurs problématiques quotidiennes. Annie Lornage, adjointe en charge notamment des commerces de proximité l'accompagnait lors de certaines des rencontres (photo ci-contre lors d'un échange avec le responsable du restaurant La Botte et le béret Clément Loire).

En parallèle, le maire se rend régulièrement disponible pour visiter les entreprises de la zone industrielle Mi-Plaine et échanger avec les équipes.



Rendez-vous de l'éco : la mobilité vue par les entreprises

La Ville poursuit ses Rendez-vous de l'éco avec les entreprises de la zone industrielle Mi-Plaine. Le 23 juin dernier, le sujet des mobilités, cher à la municipalité, était abordé.

ZFE (zone à faibles émissions), covoiturage, transports en commun, projet LEL (Ligne de l'est lyonnais)... faisaient partie des sujets traités par deux intervenants de l'Agence des mobilités.

La matinée fut également l'occasion pour Nicole Sibeud, adjointe au développement durable, à l'urbanisme, aux grands projets et à la mobilité d'annoncer le prochain Rendez-vous de l'éco qui se déroulera le 28 septembre dans le cadre de la Quinzaine de l'environnement. Encore une matinée riche en échanges !

En bref



Grande enquête de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Des enquêteurs passent à Chassieu depuis le 12 juin et jusqu'au 16 décembre. Les habitants concernés recevront une lettre et seront informés du nom de l'enquêteur. Leurs réponses restent strictement confidentielles.

» + d'infos : www.insee.fr (Enquête Histoire de vie et patrimoine)

En bref



Marché

En juillet et en août, le marché se déroule dans les conditions habituelles. Les forains sont présents pour accueillir les Chassellands sur la place Jean-Fleury-Coponat tous les mercredis et les samedis matin. Toutefois, les forains présents peuvent être légèrement moins nombreux qu'à l'accoutumée.

Les horaires d'été des services municipaux

Pendant l'été, certains services municipaux ferment ou adaptent leurs horaires.



Le CCAS adapte ses horaires pendant l'été.

Hôtel de ville

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (sauf le mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h). Pas de permanences du mardi 11 juillet au samedi 19 août. Reprise le mardi 22 août.

✗ Fermé lundi 14 août.

MEJS

(Maison de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la vie associative)

Fermée du lundi 31 juillet au vendredi 18 août.

Médiathèque- Ludothèque

Fermée du mardi 1^{er} au lundi 21 août, réouverture mardi 22 août à 15 h.

Conservatoire de musique et de danse

Du lundi 31 juillet au dimanche 20 août. Reprise des cours le lundi 11 septembre.

Atelier couture

Inscriptions à partir du jeudi 31 août à 14 h. Reprise des cours le mardi 5 septembre.

Karavan théâtre

Fermé du vendredi 7 juillet à 17 h au lundi 4 septembre à 8 h 30.

Multi-accueil Pirouette

Fermé du lundi 31 juillet au lundi 21 août inclus.

Relais petite enfance

Fermé du vendredi 28 juillet au lundi 21 août.

Centre communal d'action sociale

Du mardi 1^{er} au jeudi 31 août, ouvert du lundi au jeudi : 9 h > 12 h et 13 h 30 > 16 h 30, vendredi : 9 h – 12 h et 13 h 30 > 16 h.

✗ Fermé lundi 14 août.

Assistante sociale

Pas de permanence les mercredis 19 juillet, 23 août et 30 août.

Pôle seniors

Fermé du lundi 31 juillet au mardi 15 août.

Pôle ressources emploi

Fermé du lundi 14 août au vendredi 1^{er} septembre inclus.

NB : ces horaires sont susceptibles de changer en raison des fortes chaleurs.

En bref

Horaires d'été à La Poste

Du 10 juillet au 26 août : ouverture du mardi au samedi de 9 h à 12 h.



Sécurité :
les numéros
à connaître

Police municipale de Chassieu : 04 78 90 56 26, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (accueil du public)

Police nationale : commissariat de Bron : 04 72 14 97 40 (24 h/24)

En cas d'urgence : 17 ou 112

En bref

Vous venez d'emménager à Chassieu ?

Si vous êtes un nouvel habitant de la ville, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du cabinet du maire. Vous serez ensuite convié à une matinée de découverte de la ville et de ses équipements, cet automne, en présence du Maire, Jean-Jacques Sellès.

» cabinet@chassieu.fr

Police nationale : une nouvelle cheffe pour Bron-Chassieu



La lieutenant Sandrine Guion est la nouvelle cheffe du secteur Bron-Chassieu de la Police nationale.

Depuis mars 2023, Sandrine Guion est la cheffe de secteur pour les villes de Bron et de Chassieu.

« Je suis ravie de revenir dans le commissariat de Bron-Chassieu où j'ai passé six mois de stage pratique durant ma scolarité d'officier, ce qui me permet de connaître déjà le secteur », explique celle qui possède une solide expérience du métier de policier.

Au cours de sa carrière, elle a eu l'occasion d'en connaître toutes les facettes : le terrain, les enquêtes, la police scientifique et la formation. Elle connaît également Chassieu pour avoir passé cinq ans au Centre de formation de la police en tant que formatrice pour les bacs pro police, les réservistes, les policiers adjoints et les gardiens de la paix.

Tisser des liens

Son rôle actuel consiste à tisser des liens avec les acteurs de la sécurité « pour co-construire des solutions adaptées aux problématiques. Le partenariat avec les deux communes dans le domaine de la sécurité est déjà dense. À moi de l'animer, de l'entretenir, de l'ajuster à l'évolution de la délinquance. »

La lieutenant Guion va donc régulièrement sur le terrain. « Je suis à leur écoute. Une partie de mon travail est aussi d'organiser des opérations de voie publique (contrôle anti-stup, anti-rodéo, contrôles routiers) en lien avec les polices municipales. Enfin, j'ai en charge le contrôle qualité des plaintes, les expulsions et les contrôles judiciaires. »

Engagement

« Même si Chassieu est une commune moins criminogène que Bron, nous devons aux Chassielands le même engagement dans les domaines de la prévention et de la répression de la délinquance. Nous continuons à organiser à Chassieu des contrôles réguliers toujours en relation étroite avec les élus et la police municipale », analyse la lieutenant.

Elle se tient également prête pour les grands événements chassielands. « Du fait de la qualité de ses infrastructures, Chassieu a été retenue comme site d'entraînement dans le cadre de la coupe du monde de rugby cet automne. Nos effectifs sont déjà sensibilisés et nous ferons en sorte que ces événements soient une réussite », conclut-elle.

Une solide expérience

Après des études de droit, Sandrine Guion est entrée à l'école de gardien de la paix en février 2005. Elle est ensuite affectée à Lyon où elle intervient dans plusieurs services (police des audiences au tribunal, police de proximité à Lyon 8, délégations judiciaires à Lyon 3 et 6, police scientifique liée à la délinquance de masse sur la division Est). Elle a également travaillé six mois à l'aéroport Saint-Exupéry en tant que garde-frontière et cheffe de poste, et cinq ans au Centre de formation de la police de Chassieu en tant que formatrice généraliste.



Un nouveau site pour les démarches de sécurité

Déposer une pré-plainte en ligne, signaler un rodéo ou remplir son formulaire pour l'Opération tranquillité vacances...

Toutes ces démarches peuvent être réalisées sur un nouveau site Internet. Baptisé Ma Sécurité, il propose également des fiches pratiques de conseils pour éviter les arnaques en lignes ou les cambriolages par exemple. Il recense également les coordonnées des différents services des forces de l'ordre. Enfin, un tchat permet de dialoguer avec un policier.

www.masecurite.interieur.gouv.fr

» Alors que les vacances se profilent, pensez à vous inscrire, sur ce site à l'Opération tranquillité vacances.

Un jumeau numérique de chaque arbre, une première en France

Afin de mettre en place une véritable stratégie de gestion de ses arbres, la Ville de Chassieu a innové en faisant appel à la société greehill. Celle-ci va créer un jumeau numérique de chaque arbre de la commune.



Martin Moreira, responsable du Service nature et paysage, Nicole Sibeud, adjointe en charge notamment du développement durable, le Maire Jean-Jacques Sellès et Pascal Goubier directeur des opérations de greehill France.

Vous avez peut-être aperçu une drôle de voiture dans les rues de Chassieu mi-juin. Bardé de capteurs, le véhicule de la société greehill réalisait un inventaire du patrimoine arboricole de la ville.

Chassieu est même la première ville française où la société a réalisé des jumeaux numériques de chaque arbre. Elle a utilisé les dernières technologies disponibles : la télédétection, l'imagerie panoramique et l'intelligence artificielle.

Plus de 3000 arbres auscultés en quatre jours

En quatre jours seulement, le véhicule a pu relever des données sur les arbres constitutifs du patrimoine chasseland. Il a enregistré des informations métriques et structurelles (état, biomasse des feuilles, structure des branches, diamètre à hauteur de poitrine...) pour chaque arbre.

Les données sont en cours d'analyse et la société fournira prochainement toutes les informations relevées, y compris des données économiques (coûts de remplacement, du ruissellement évité, du stockage de carbone...) et les bénéfices écologiques (quantité de particules fines absorbées, confort thermique apporté, production d'oxygène...). Les 45 paramètres analysés pour chaque arbre permettront ensuite la mise en place d'une stratégie durable de gestion. Un outil ultra performant au service de l'environnement !



« Engagés depuis le début du mandat en faveur de l'environnement, nous souhaitons réaliser un inventaire détaillé des arbres de la Ville. Nous sommes fiers que Chassieu soit la première ville en France à se lancer dans un tel diagnostic. Les relevés réalisés par la société greehill vont nous permettre de mettre en place un plan de gestion précis et adapté. Cette technologie nous permettra aussi d'anticiper l'évolution de nos arbres et de programmer les interventions futures. »

Nicole Sibeud,
adjointe au développement durable, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités



La Ville vise la 2^e fleur

Depuis 2015 et l'obtention de la première fleur du label Villes et villages fleuris, la Ville de Chassieu a mis en place différents outils pour garantir la qualité de ses aménagements urbains et paysagers et du fleurissement, préserver les ressources naturelles et respecter l'environnement.

Il y a deux ans, cette première fleur était confortée par le jury du label lors de son passage à Chassieu. L'intensification de la politique environnementale a poussé élus et services à se projeter vers la 2^e fleur.

C'est dans cette optique que la Direction de l'aménagement et du développement durable de la Ville travaille au quotidien. L'intensification de la gestion différenciée, la reprise des massifs vieillissants et la poursuite des aménagements en faveur des modes doux et de zones apaisées sont quelques-unes des actions en cours.

Canicule : les bons gestes



Les importants pics de chaleur peuvent présenter des risques pour la santé. On parle de canicule lorsque la température de jour, à l'ombre, dépasse 34°C et que la température nocturne dépasse 20°C, et ce pendant au moins trois jours consécutifs.

Quelques règles à adopter en cas de grandes chaleurs :

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps, au moins les avant-bras et le visage, plusieurs fois par jour.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais.
- Éviter les efforts physiques.
- Maintenir son logement au frais en fermant les fenêtres et les volets durant la journée et en les ouvrant le soir ou la nuit s'il fait plus frais.

Le saviez-vous ?

La grande salle des Roses trémières est accessible aux seniors qui souhaiteraient passer quelques instants dans un lieu climatisé.



À noter : Vous êtes un Chasseland de plus de 65 ans ? Pensez à vous inscrire sur le registre canicule du CCAS. En cas de fortes chaleurs, des agents vous contacteront pour s'assurer de votre bien-être et de votre sécurité.

» Plus d'infos : www.chassieu.fr

Sécheresse : 5 conseils pour économiser l'eau

Les périodes de sécheresse deviennent de plus en plus fréquentes. Martin Moreira, responsable du Service nature et paysage, vous donne ses 5 astuces pour économiser de l'eau.



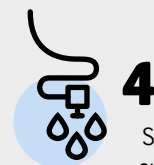
1
Arroser vos plantes en fin de journée après 20 h ou avant 8 h.



2
Privilégier des plantes peu gourmandes en eau et adaptées à la sécheresse comme les cistes, sedum, valériane, achillées, etc.



3
Récupérer l'eau de pluie tout en faisant attention à ne pas favoriser la création de nids à moustiques. Pour vous y aider, la Ville propose une aide financière pour tout achat d'un récupérateur d'eau de pluie.



4
S'équiper d'un système d'arrosage goutte-à-goutte plutôt que d'asperger en continu.



5
Planter des arbres pour ombrager son jardin et ainsi éviter le plein soleil.

» Plus d'infos : www.chassieu.fr

Les Roses trémières ont dix ans !

C'est en 2013, que le Centre communal d'action sociale (CCAS) a repris la gestion des Roses trémières passée de HLM à foyer-logement et aujourd'hui, résidence-autonomie. Retour sur l'histoire d'une résidence pas comme les autres.



1995 : construction du bâtiment

Le bâtiment est construit par Sofilogis (propriétaire des parties privatives) en partenariat avec la Ville de Chassieu (propriétaire des parties communes). Objectif : proposer des logements à loyer modéré aux retraités de la commune.

2013 : la résidence devient un foyer-logement

Peu à peu, le vieillissement des locataires entraîne leur perte d'autonomie. Le projet de transformer le HLM en foyer-logement voit le jour. Après l'accord du Conseil général du Rhône, la résidence devient un Établissement non médicalisé hébergeant des personnes âgées autonomes (EHPA). La gestion est assurée par le CCAS de Chassieu. La sécurité est renforcée avec la mise en place d'un appel malade 24h/24 - 7/7 et la présence de gardiens sur place. Enfin, des activités et des services sont proposés aux résidents.

2016 : de foyer-logement à résidence-autonomie

Le cadre réglementaire évolue, mais la finalité reste la même : permettre aux résidents de conserver leur indépendance, tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé et convivial.

Aujourd'hui : une cinquantaine de résidents

Les résidents investissent les lieux et profitent des différents services et activités proposés ainsi que de temps festifs intergénérationnels. « Nous essayons d'innover et de nous adapter aux envies des résidents, explique la directrice Stéphanie Dalla-Ca. Pour rompre l'isolement et instaurer une ambiance familiale et conviviale, nous organisons une fois par mois un repas partagé entre les résidents et l'équipe. » Des grands moments conviviaux sont aussi organisés comme le 23 juin, la Fête de l'été. L'occasion cette année de fêter, avec de belles surprises, les dix ans de la résidence avec les résidents, leur famille et l'équipe.



« Nous tenons à ce qu'il y ait de la vie dans

cette résidence, que des activités et des temps d'échanges intergénérationnels soient régulièrement organisés. Il est aussi important qu'il y ait une ouverture vers l'extérieur. Ainsi, des échanges sont noués avec l'Ehpad voisin ou la résidence-autonomie de Genas. Nous sommes également très attentifs à ce que les résidents aient un cadre agréable et adapté à leurs besoins. Des investissements sont régulièrement réalisés, comme l'installation récente de portes automatiques. »

Christine Javelot,
adjointe au maire aux affaires
sociales et à l'intergénérationnel

Pass' loisirs jeunes : la Ville vous aide à vous inscrire à une association

Il est temps de penser aux activités que feront vos enfants à la rentrée. Afin de permettre au plus grand nombre d'exercer un sport ou un loisir, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose le Pass' loisirs jeunes.



« Conscient des contraintes de chacun, j'ai demandé au CCAS d'imaginer un dispositif d'aide permettant à un maximum d'enfants et de jeunes Chasselands âgés de 3 à 15 ans de bénéficier d'une aide de la Ville pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle. »

Jean-Jacques Sellès,
maire de Chassieu et président du CCAS

À qui s'adresse le Pass ?

Il est destiné aux jeunes Chasselands âgés de 3 à 15 ans qui souhaitent s'inscrire dans une association de la ville.

Comment ça marche ?

La Ville, par l'intermédiaire du CCAS, paie de 80 % à 50 % du montant de la cotisation demandée par l'association. Les parents n'ont à payer que la différence. L'inscription doit avoir lieu avant le 30 novembre.

Comment est calculé le montant de la participation de la Ville ?

Ce montant est calculé en fonction du revenu imposable mensuel du foyer l'an passé et du nombre d'enfants de la famille.

Comment en bénéficier ?

Dès à présent, les parents des enfants concernés peuvent retirer au guichet unique de l'hôtel de ville, le coupon attestant d'une prise en charge par la Ville.

Les parents doivent présenter trois justificatifs, s'ils n'ont pas déjà été fournis lors d'une précédente démarche administrative auprès de la Ville. Il s'agit de :

- l'avis d'impôt sur le revenu,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Ce coupon est nominatif, par enfant. Il mentionne le pourcentage de la somme à payer par la famille. Il doit ensuite être donné à l'association au moment de l'inscription de l'enfant.

Les infos de la rentrée scolaire

➤ Attention : il n'y a **pas d'accueil périscolaire le matin de la rentrée**, le lundi 4 septembre.

➤ **L'inscription de vos enfants à la restauration scolaire ou aux accueils périscolaires** doit être réalisée **avant la fin du mois d'août**, en ligne sur l'Espace citoyen ou au guichet unique de l'Hôtel de ville. Attention : l'inscription n'est pas reconduite d'une année à l'autre et doit donc être réalisée chaque année.

Notez-le : si vous ne pouvez pas accéder à l'étape d'inscription, vérifiez que vous avez bien complété la fiche de renseignements et fourni les justificatifs demandés.

➤ Retrouvez toutes les informations concernant votre enfant (modalités d'inscriptions, dates, règlement...) dans le **Guide famille 2023 - 2024**. Distribué en juin, vous pouvez le retrouver en ligne sur www.chassieu.fr



Vague d'activités au Centre nautique cet été !

Le Centre nautique vous accueille tout l'été et vous propose un riche panel d'activités aquatiques. Lieu idéal pour vous rafraîchir et vous divertir, cet été une vague de fraîcheur souffle sur Chassieu.



Cet été, que vous soyez en famille, seul ou entre amis, venez profiter des trois bassins et du bel espace extérieur aménagé pour profiter d'un brin de fraîcheur.

Après le succès de l'édition 2022, l'équipe du Centre nautique revient avec son événement *Les rendez-vous du Centre nautique* tout l'été. Aquamix, tabata, bébés nageurs, salsa, water-polo... tous les jours, plongez dans un grand bain d'activités pour rester en forme.

Et parce que les seniors sont les premiers à souffrir de la chaleur, le CCAS propose des ateliers bien-être aquatique gratuits au Centre nautique de 10 h 15 à 11 h et de 11 h à 11 h 45 aux dates suivantes : jeudis 6, 13 et 20 juillet, vendredi 28 juillet, jeudis 3, 10, 17 et 24 août.

» Uniquement sur inscription au CCAS au 04 37 25 99 90 ou ccas@chassieu.fr

Des activités pour tous

Aquapalming : les mardis de juillet de 12 h 15 à 13 h.

Vél'eau : les jeudis 13 et 20 juillet de 12 h 15 à 13 h.

Cours collectifs de natation enfants débutants de 5 à 7 ans : du mardi au vendredi de 17 h 15 à 17 h 45 stage à la semaine.

Circuit aquatraining fitness en accès libre au bassin ludique : de 12 h à 14 h.

À noter

Saison estivale du 1^{er} juillet au 27 août.
Centre nautique fermé tous les lundis.

Horaires : du mardi au dimanche de 12 h à 19 h.

Ouvert vendredi 14 juillet et mardi 15 août.
Fermé exceptionnellement les jeudi 27 juillet et vendredi 25 août (journées réservées au centre de loisirs).

Programme détaillé disponible sur le site : www.chassieu.fr



Karavan théâtre : prenez vos places !

Danse, théâtre, spectacle, humour... comme à son habitude, la nouvelle saison du Karavan théâtre donne à voir et à ressentir toutes les facettes du spectacle vivant. Elle commencera le vendredi 13 octobre avec le spectacle de hip-hop *Steps on strings* de la compagnie Wanted Posse (photo ci-dessus). Mais dès à présent, vous pouvez acheter vos abonnements et vos places pour les spectacles de toute la saison.

Une billetterie en ligne est accessible à tout moment sur le site Internet du théâtre. Sur place, la billetterie est ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Attention, le Karavan théâtre est fermé au public du vendredi 7 juillet 17 h jusqu'au lundi 4 septembre 8 h 30.

Enfin, nouveauté cette saison, si vous voulez faire plaisir à vos proches, vous pouvez leur offrir une carte cadeau. Directement à l'accueil du Karavan ou par téléphone, fixez le montant de votre choix et l'heureux bénéficiaire pourra ensuite réserver avec la carte le ou les spectacle(s) de son choix.

» Rendez-vous sur : <http://karavan-theatre.fr>



C'est l'été, sortez dans les parcs !

Avec les beaux jours, le rendez-vous *Tous aux parcs !* fait son retour. La Médiathèque-Ludothèque investit les parcs Joly et du Châtenay, les jeudis, de 14 h 30 à 18 h, entre le 20 juillet et le 24 août. Au programme, un espace de lectures libres avec une sélection variée et pour tous les âges d'ouvrages et de revues, des contes et de grands jeux. L'occasion idéale de se détendre à l'ombre des arbres et confortablement installés dans des fauteuils ou sur de grands tapis...

Et si vous voulez profiter de l'offre de la Médiathèque-Ludothèque pendant les congés d'été, rappelez-vous que le nombre de documents pouvant être empruntés est illimité et que la durée du prêt passe de quatre à huit semaines. Alors n'hésitez pas à faire le plein de romans, bandes dessinées, CD ou DVD avant la fermeture de la structure du 1^{er} au 21 août.

» Les 20 juillet, 3, 17 août au **parc Joly**.

» Les 27 juillet, 10 et 24 août au **parc du Châtenay**.

À noter : annulé en cas de pluie.



Conservatoire : trois nouvelles activités

Le Conservatoire de musique et de danse propose trois nouvelles activités en septembre. Un parcours découverte musique et danse pour les enfants à partir de six ans, un parcours découverte instrumentale, et un atelier de batucada (musique de percussions traditionnelles du Brésil), ouvert à tous, quel que soit son âge, à partir de neuf ans. Lancez-vous !

» Renseignements : 04 78 49 84 12



Célébrons ensemble la Fête nationale

Comme chaque année, les Chasselandais vont pouvoir se retrouver à l'occasion de la Fête nationale jeudi 13 juillet au Complexe sportif Romain-Tisserand. Bal, banquet, animations musicales et spectacle pyrotechnique sont au programme pour que vous passiez une soirée festive, conviviale et familiale !

Point d'orgue de l'été, la Fête nationale avec son traditionnel feu d'artifice et sa Soirée blanche sont plus que jamais l'événement à ne pas rater.

Le Complexe sportif Romain-Tisserand se métamorphosera en banquet géant pour une belle nuit de fête à partir de 19 h. Vous pourrez vous installer sur de grandes tables et profiter en musique d'un repas (sur réservation) et d'un espace buvette et restauration.

À 22 h 30, il sera l'heure de regarder le ciel pour apprécier le traditionnel feu d'artifice qui illuminera la nuit et émerveillera les petits comme les grands. Cette année, de beaux effets pyrotechniques vous attendent lors du spectacle *Un soir de fête* proposé par la Ville.

La soirée s'achèvera en compagnie de la Djette Anna Washington qui vous fera danser jusqu'à 1 h du matin !

Appel aux bénévoles

La Soirée blanche est un moment festif qui nécessite une grande organisation de la part du Comité des fêtes de Chassieu ! Vous souhaitez vivre la Soirée blanche de l'intérieur ?

Le Comité des fêtes recherche des bénévoles le jeudi 13 juillet pour assurer l'installation, gérer la buvette, etc. N'hésitez pas à faire part de vos disponibilités en envoyant un courriel à cofchassieu@gmail.com

Une heure de plus pour trouver votre association



Samedi 2 septembre, c'est le grand retour du Forum des associations, événement incontournable de la rentrée. Cette année, les associations et les services de la Ville vous attendent de 9 h à 14 h au Complexe sportif Romain-Tisserand.

Et vous aurez la possibilité de profiter d'une heure de plus pour découvrir un florilège d'activités dans les domaines du sport, de la culture, de l'entraide...

Vous assisterez à des démonstrations de la part des associations présentes pour vous aider à faire votre choix.

» À noter : pour accompagner au mieux les familles les plus fragiles, une aide peut être accordée pour financer la pratique annuelle d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs effectuée sur la commune. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 3 à 15 inclus.

Plus d'infos page 21.

Agenda du 7 juillet au 7 septembre 2023

● Sport ● Culture ● Vie locale ● Senior

**Les jeudis, du 20 juillet
au 24 août, de 14 h 30 à 18 h**
Tous aux parcs !

Retrouvez les bibliothécaires et les ludothécaires dans les parcs du Châtenay et Joly pour lire et jouer les pieds dans l'herbe (voir page 23).

→ Au parc Joly les 20 juillet, 3, 17 août.
→ Au parc du Châtenay les 27 juillet, 10 et 24 août.

Jeudi 13 juillet à partir de 19 h
**Soirée blanche par
le Comité des fêtes**

Préparez-vous pour une soirée festive en sons et lumières ! Avec un dresscode : tous en blanc.

Repas sur réservation (adulte : plat, fromage, dessert et une boisson 20 € – enfant : frites hot-dog boisson, crêpes ou gaufre 8 €).

→ Complexe sportif Tisserand
→ Infos : cofchassieu@gmail.com

Jeudi 13 juillet à 22 h 30
Feu d'artifice

Cette année encore, le feu d'artifice sera tiré par la Ville la veille de la Fête nationale, pour un show de 20 minutes sur le thème Un soir de fête !

→ Complexe sportif Tisserand

Mardi 29 août
**Sortie à l'Abbaye de
Fontenay et de Flavigny
par Culture et loisirs**

Prix : 90 €
(transport, repas, visite guidée)
→ Inscription au 06 09 42 88 56

Mardi 22 août
**Découverte des vignes
de l'Hermitage**



Sortie à la journée dans la Drôme. Balade commentée dans les vignes en petit train et croisière avec les canotiers du Rhône.

Départ 8 h 15 Karavan théâtre
Retour vers 18 h

→ Sur inscriptions au Pôle seniors : 04 37 25 99 91 → 61,80 €

Samedi 2 septembre de 9 h à 14 h
**Forum des associations
par le Comité des fêtes**

De nombreuses associations et les services de la Ville seront présents et attendent vos inscriptions pour l'année 2023/2024. Petits et grands, il y en aura pour tous... Ils présenteront un florilège d'activités dans les domaines du sport, de la culture, de l'entraide...

→ Complexe sportif Tisserand
→ Infos : cofchassieu@gmail.com



Du vendredi 8 septembre au lundi 11 septembre
Vogue

Les manèges seront accessibles aux horaires suivants :

- vendredi 16 h - minuit, - dimanche 10 h - 20 h, en
- samedi 10 h - minuit présence de mascottes !
- lundi 16 h - 20 h

→ Place Coponat



Dimanche 17 septembre à 11 h
**Fête des conscrits par
Interclasses Chassieu**

Cette année, vous fêtez une dizaine ? Venez défilé rue de la République et poursuivez les festivités avec un repas dansant.

→ Place Coponat → Plus d'infos au 07 70 95 25 69 → Inscription le 29 août à 19 h salle polyvalente.

**Du 15 au 30 septembre,
les vendredis de 19 h à 20 h**
**Cours d'essai de krav /
self défense 100 %
féminin par Ekopf**

Nouveau ! Cours réservé à un public 100 % féminin, à partir de 15 ans. Venez découvrir les méthodes de kop, krav et self défense.

Cours adultes mixtes les mercredis et vendredis de 20 h à 21 h 15.

Cours jeunes (11/15 ans) les samedis matins de 9 h 15 à 10 h 30.

→ Cours d'essai gratuits
→ Boulodrome → Infos : <https://ekopfotsing.wixsite.com>

Samedi 9 septembre
**Vide-greniers par
le Comité des fêtes**

Des centaines d'exposants vous attendent toute la journée. Restauration et buvette.

→ Rue de la République et rues adjacentes

Un beau projet au Sénégal pour les Scouts de Chassieu-Genas



Caroline et Thibault entourés des autres membres du groupe.

En août, des Scouts de Chassieu-Genas vont vivre une aventure peu commune au Sénégal. Ils s'installeront pendant un mois au plus près des habitants, pour échanger avec eux et réaliser plusieurs opérations d'entraide. Un projet dans lequel ils s'investissent depuis plusieurs mois.

On les reconnaît facilement à leur uniforme au foulard bicolore et leur chemise ornée de badges et d'écussons. Les Scouts et guides de France s'impliquent dès leur plus jeune âge dans des opérations de solidarité. Thibault, Caroline et cinq autres Scouts sont investis depuis plusieurs années dans le groupe Genas Chassieu Bernard Perrin.

Âgés de 18 et 19 ans, ces Scouts compagnons vont réaliser un projet de solidarité à l'international. Depuis deux ans, ils travaillent avec BÉKA (Bénédik association), qui vient en aide aux enfants défavorisés en Casamance au Sénégal.

Actions de prévention

Le groupe a réalisé régulièrement des extra jobs. « Il s'agit de petits travaux comme du jardinage, du baby-sitting, l'emballage de cadeaux ou l'aide aux déménagements que nous réalisons sur notre temps libre pour gagner de l'argent pour faire avancer le projet », liste Thibault, Chasseland de 18 ans.

Originaires de l'Est lyonnais, mais étudiant aux quatre coins de France, les jeunes échangent régulièrement en visio avec l'association et entre eux pour faire avancer les démarches.

« Nous serons logés dans l'école et le but est de sensibiliser les enfants par des actions de prévention sur des thématiques comme l'école, l'hygiène, la nourriture », explique Caroline, Genassienne de 19 ans.

Création d'une bibliothèque

Les Scouts resteront tout le mois d'août sur place. Ils réaliseront aussi des travaux de jardinage ou de peinture. « Il y aura beaucoup d'échanges avec les enfants, nous organiserons aussi des activités ludiques ». Autre action : la création d'une bibliothèque au sein de l'école. « Nous achèterons les livres sur place, cela permettra de soutenir l'économie locale et d'avoir des livres en français, diola et wolof. »

À quelques semaines du départ, l'impatience domine. « J'ai hâte de découvrir les enfants, leur culture et de pouvoir apporter notre aide à ce beau pays », confie Caroline. « Ca va être une expérience hors du commun », renchérit Thibault des étoiles plein les yeux !

Une aide de la Ville

Une convention de sponsoring entre le groupe et la Ville a été votée lors du conseil municipal du 4 mai. La Ville leur octroie une subvention de 800 €. En échange, les jeunes s'engagent à présenter leur projet dans les structures municipales. « Nous pensons intervenir auprès des enfants, que ce soit dans les écoles ou à la Médiathèque, afin de partager l'expérience que nous allons vivre cet été », explique Thibault. Outre cette subvention de la Ville et les extra jobs, les jeunes ont également sollicité d'autres communes et des entreprises privées afin de les aider.



Flashez-moi

»»» Thibault et Caroline expliquent le projet dans une vidéo.



Chassieu mon seul parti

Majorité municipale

IL FAIT BON VIVRE À CHASSIEU

Le groupe majoritaire vous fait part de sa satisfaction et de sa joie en lisant le résultat de l'enquête de Lyon Capitale.

Notre ville, Chassieu est classée 4^e sur les 59 villes de la Métropole dans l'enquête réalisée par le magazine Lyon Capitale de mai 2023.

Le journaliste relève que : « Les villes en tête de notre palmarès des communes où il fait bon vivre comptent parmi les plus recherchées par les nouveaux arrivants. »

Nous constatons cet état de fait chaque jour en discutant avec vous dans les rues de la ville et en accueillant tous les nouveaux arrivants chaque année lors de la journée qui leur est consacrée.

Les 59 communes de la Métropole de Lyon ont été passées au crible sur des critères significatifs pour la vie des habitants de chaque commune.

Notre commune est la première commune de l'Est lyonnais, loin devant toutes les autres villes de notre zone, la suivante étant classée à la 14^e place.

Grâce à nos actions dans les secteurs de la culture et du sport, notre classement grimpe à la 2^e place juste derrière la ville de Lyon !

Le développement économique est au centre de nos actions. Nous rencontrons les commerçants, les entreprises, et nous poursuivons le développement de notre cœur de ville. Chassieu est grâce à cela, 2^e en termes d'attractivité, d'emploi et d'économie.

Notre bonne gestion de la ville, sur des paramètres comme la taxe foncière, et son évolution depuis 5 ans, la dette et l'investissement

par habitant porte notre ville en 9^e place. Nous sommes, depuis 2014, très attentifs à cet indicateur pour la gestion de notre ville.

En matière de transport, nous sommes classés à la 22^e place. Cela correspond à la réalité qui retrace nos difficultés à obtenir du Sytral et de la Métropole des transports conséquents dans notre commune. L'obtention de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), nous aidera pour les prochains classements.

Il fait bon vivre à Chassieu, notre réflexion sur le Chassieu de demain débutée en 2014, porte ses fruits. Cela nous encourage et nous pousse à poursuivre notre action au quotidien pour que vous, habitants de Chassieu, soyez au cœur de notre réflexion et au centre du développement de notre ville.



Ensemble pour Chassieu

Groupe d'opposition

CHASSIEU, ZONE BLANCHE MÉDICALE ?

En plus des médecins généralistes en retraite non remplacés, l'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est compromise.

Initiée dès 2015, il a fallu trouver les porteurs du projet : médecins généralistes, spécialistes, kinés, dentistes, infirmières... et choisir l'emplacement avec la mairie. Son ingérence a fait perdre beaucoup de temps pour acquérir le terrain et surtout trouver un promoteur qui propose un bâtiment à un prix acceptable.

Cela a pris tant de temps que certains protagonistes se sont installés ailleurs et le médecin généraliste porteur du projet depuis son origine vient de s'en retirer !

Quid de la MSP qui ne peut se prévaloir de ce nom qu'avec la présence

de médecins qui assurent la continuité des soins ?

La référente Prévention Santé du CCAS a pris 6 mois de disponibilité et ce poste essentiel est vacant à ce jour.

Le temps de présence de l'infirmière coordinatrice aux Roses Trémières avait été augmenté tant il était jugé nécessaire. Or, elle dépend du centre de santé de Décines qui se sépare de sa branche paramédicale en dépôt de bilan !

N'y a-t-il pas de cabinets infirmiers à Chassieu ?

Avec une population vieillissante comme on nous le répète sans cesse, n'est-il pas temps de se préoccuper de la santé à Chassieu autrement qu'en animant des activités pour jeunes retraités vaillants ?

Laurent Primault

Conseiller municipal indépendant



MONSIEUR LE MAIRE, INVITEZ NOS ENFANTS !

La ville de Chassieu propose aux 16 enfants élus membres du conseil municipal des enfants de participer à une sortie annuelle éducative en lien avec leur fonction.

L'encadrement sera assuré par 2 agents communaux et 2 élus du conseil municipal dont le Maire et le budget prévisionnel alloué à cette sortie est estimé à 1650 €.

La part des dépenses correspondant aux 16 enfants est estimée à 1184 € soit 74 € par enfant et une participation financière est demandée aux familles !

La part des dépenses des élus accompagnateurs dont le Maire est intégralement pris en compte par la commune.

Monsieur le Maire ces enfants sont également des élus !

Merci, comme demandé par l'opposition en séance du conseil municipal du 4 mai 2023, de leur offrir cette sortie.

Avec 20 millions d'€ de trésorerie la commune peut se permettre ce geste.

Contact : Uniondesdroiteschasselandes@gmail.com



Jeudi 13 juillet 2023

**Soirée blanche,
à partir de 19h, par le Comité des fêtes**
Grand feu d'artifice
à 22h30, offert par la Ville

Complexe sportif Romain-Tisserand

Chassieu^{fr}